

AVANTAGES DU PERSONNEL : APPLIQUER IAS 19

1 jour

ÉVALUER, COMPTABILISER ET PRÉSENTER LES ENGAGEMENTS SOCIAUX SELON IAS 19 ET LES SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES

PROGRAMME DE LA FORMATION

DISTINGUER LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

- › Quatre catégories d'avantages au personnel selon IAS 19
 - › Nature de l'obligation et rattachement des charges aux périodes de service
- Classification d'exemples de régimes existants

MESURER ET COMPTABILISER LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

- › Distinction entre régimes à cotisations définies et à prestations définies
- › Évaluation de l'engagement, du coût du service et du coût financier
- › Prise en compte des actifs de couverture
- › Détermination des hypothèses actuarielles
- › Comptabilisation des écarts actuariels
- › Traitement des événements spécifiques : modification, réduction ou liquidation de plan
- › Plafonnement de l'actif selon IFRIC 14
- › Analyse de la variation de l'engagement sur la période
- › Impact de la réforme des retraites

Illustration du calcul du service cost et interest cost

Cas pratiques : calcul d'un engagement à prestations définies et impact des changements d'hypothèses, traitement comptable d'un changement de régime

MESURER ET COMPTABILISER LES AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

- › Autres avantages à long-terme – méthode d'évaluation et traitement des écarts actuariels
- › Traitement comptable des indemnités de fin de contrat de travail

Illustration chiffrée de l'impact d'une fermeture de site

PRÉSENTER ET ANALYSER L'INFORMATION EN ANNEXE

- › Classification au bilan et au compte de résultat
- › Tableaux de variation, hypothèses actuarielles, analyse de sensibilité
- › Spécificités françaises (recommandation ANC 2013-02) : Principales divergences avec IAS 19

Lecture commentée des annexes de différents émetteurs

Cas pratiques : élaboration et analyse des tableaux de variations de l'engagement et de l'actif de couverture



OBJECTIFS

Appliquer les principes d'évaluation et de comptabilisation pour chaque catégorie d'avantages du personnel selon IAS 19. Interpréter les rapports d'actuaire pour en extraire les impacts comptables et financiers. Structurer les informations à restituer en annexe conformément aux exigences IAS 19. Assurer une collaboration efficace entre comptables, consolidateurs et actuaire.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation indispensable pour fiabiliser le traitement comptable des engagements sociaux, enjeu majeur pour la performance et la transparence des états financiers. L'acquisition d'une double compétence : décryptage des calculs actuariels et application des règles comptables IFRS et françaises. Des cas pratiques et des exemples réels issus d'états financiers pour ancrer les connaissances et faciliter leur mise en œuvre.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Consolidateurs, Comptables, Contrôleurs de gestion, Experts comptables, Commissaires aux comptes, Membres du département des Ressources Humaines, Actuaire. Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Avant : quiz d'auto-évaluation et apports documentaires. Pendant la session : présentation et illustrations tirées d'états financiers réels. La mise en pratique par la réalisation de cas concrets et les quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : fiche de synthèse. L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation. Évaluation à chaud et à froid.

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 le 16 mars 2026
 le 29 mai 2026
 le 9 novembre 2026

A définir :
 le 12 novembre 2025

Sessions en régions :
www.gereso.com/FHIS19

